

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Vernier célèbre la journée internationale des droits de l'enfant

Vernier, le 20 novembre 2017 – L'année 2017 marque le 20^{ème} anniversaire de la ratification par la Suisse de la Convention internationale des droits de l'enfant. La Ville de Vernier célèbre cet évènement avec l'ensemble des élèves des écoles primaires de la Commune.

La Convention internationale des droits de l'enfant est le fruit d'une collaboration des Etats pour formuler des droits spécifiques aux enfants. Elle a pour objectif de garantir et de protéger les droits fondamentaux de tous les enfants dans le monde. Avec ses 54 articles, elle aborde tous les aspects relatifs aux droits des enfants. Ce traité est construit sur quatre grands principes, ils sont énoncés dans ses différents articles :

- la non-discrimination (article 2) ;
- l'intérêt supérieur de l'enfant (article 3) ;
- le droit à la survie et au développement (article 6) ;
- l'opinion de l'enfant (article 12).

Cette Convention a été ratifiée par 193 Etats dans le monde, ceux-ci acceptent les droits inscrits dans ce texte, ils doivent les respecter et répondre leurs engagements devant la communauté internationale.

La Ville de Vernier est également attentive au bien-être des enfants verniolans et elle souhaite leur rappeler qu'ils ont des droits tels l'accès à l'éducation, la participation à la vie citoyenne ou celui de jouer.

En collaboration avec les directions des écoles primaires, la délégation à la jeunesse de la Ville de Vernier offre à près de 3'000 élèves répartis dans les 12 écoles primaires de la Commune un crayon spécialement réalisé pour cette journée. Ce cadeau permettra de les sensibiliser sur leurs droits, en les informant qu'ils sont effectifs autant à Vernier que dans le monde entier. Par ailleurs, une affiche ainsi que du matériel pédagogique seront remis aux enseignants afin qu'ils puissent aborder cette thématique avec leurs élèves.

Pour tout complément d'information média:

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif de la Ville de Vernier, 022 306 06 00
Serge Koller, Délégué à la jeunesse, 022 306 06 70

Annexe : Visuel de l'affiche de la journée internationale droits enfant 2017 à Vernier